



COMMISSION EUROPÉENNE
DG EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Dialogue social, droits sociaux, conditions de travail, adaptation au changement
Dialogue social, relations industrielles

**COMITE DU DIALOGUE SOCIAL
EUROPEEN
DANS LE SECTEUR DE LA
NAVIGATION INTERIEURE**

**Réunion plénière
21 juin 2007
Compte rendu (adopté le 10 octobre 2007)**

1. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la dernière réunion

L'ordre du jour et le compte rendu de la réunion du 27 mars 2007 sont adoptés.

2. Désignation du président et du vice-président

M. Lehninger est désigné comme président pour les deux prochaines années. Il préside donc maintenant la réunion à la place de M. Koning (employeurs) qu'il remercie pour sa présidence constructive. Ce dernier devient vice-président.

3. Échanges avec la DG TREN

M. Dieter (DG TREN G.2) communique au nom de M. Trestour des informations sur l'état des travaux du programme d'action NAIADES, dont les mesures doivent être appliquées jusqu'en 2013, ainsi que sur les priorités de la Commission pour l'année. Il rappelle qu'une grosse responsabilité incombe au dialogue social sectoriel, car les thèmes débattus à l'échelon européen par les partenaires sociaux sont intégrés dans le programme d'action. La Commission envisage d'élaborer encore cette année une communication sur l'état d'avancement du programme NAIADES. Les partenaires sociaux sont donc invités à rendre compte de leur côté des progrès accomplis.

Lors de l'échange de vues qui s'ensuit, les partenaires sociaux abordent différents points : la directive sur les carburants, les centres de promotion de la navigation intérieure, le manque de statistiques sur les ressources humaines du secteur de la navigation intérieure, le cabotage, les ressources humaines de la Commission pour le secteur ainsi que ses plans concernant les exigences en matière d'équipages.

4. Adoption du programme de travail 2007-2008

Le projet de programme de travail est passé en revue point par point et complété. Il est convenu qu'un accord des partenaires sociaux sur le temps de travail dans le secteur de la navigation intérieure devra être conclu d'ici mars 2008. Le représentant de la DG TREN annonce que la Commission, lorsqu'elle soumettra une proposition sur les exigences

relatives aux équipages, le fera comme il est désormais habituel après avoir dressé un inventaire en la matière, effectué une analyse d'impact et consulté les parties prenantes, notamment les partenaires sociaux. Les partenaires sociaux expriment le souhait de disposer le plus tôt possible de l'inventaire dressé par la Commission afin d'en tenir compte dans leurs propres réflexions. Le programme de travail est adopté¹.

5. Temps de travail

Au vu des résultats atteints lors de la réunion ad hoc du 10 mai, les employeurs considèrent qu'il est maintenant possible d'entamer des négociations concrètes. Ils jugent cependant opportun de trouver un accord sur les définitions n'ayant pas encore été arrêtées [nombre de jours successifs, définition des « *Scheinselbstständiger* » (travailleurs apparemment indépendants)] et de passer une fois complètement en revue le texte original. En outre, l'UENF et l'OEB proposent d'élaborer un nouveau document indiquant les points sur lesquels des accords ont déjà été trouvés et reflétant l'état actuel des discussions.

Mme Durst (DG EMPL F.1) souligne combien il est important que chaque partie dispose d'un mandat de négociation clair avant le début des véritables négociations. Un mécanisme permettant de répondre aux différents membres devrait aussi être mis en place pendant les négociations.

Il est décidé que Mme Beckschäfer (OEB) élaborera d'ici la mi-juillet un nouveau document comprenant tous les passages du texte ayant déjà fait l'objet d'un accord. En outre, en septembre², les passages non encore débattus seront abordés. Ensuite, un autre document pourrait être élaboré, qui serait examiné le 10 octobre.

6. Divers

Le représentant de la DG TREN informe les partenaires sociaux que le secrétariat de la Commission centrale pour la navigation du Rhin (ZKR – Zentralkommission für die Rheinschifffahrt) a demandé à la Commission européenne de pouvoir participer au dialogue social en tant qu'observateur. La représentante de la DG EMPL indique que tous les documents adoptés et comptes rendus de réunion sont déjà disponibles sur Internet. Les partenaires sociaux annoncent qu'ils examineront cette question lors de leur prochaine réunion ordinaire, le 10 octobre (date encore non confirmée).

¹ Disponible en trois langues:
http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/inland_waterways/2007/arbeitsprogramm_2007-200&vm=detailed&sb=Title

² Une nouvelle réunion ad hoc est fixée pour le 17 septembre.

List of participants 21.6.2007

<p><u>Employers:</u></p> <p>EBU: KONING, Michiel</p> <p>ESO: BECKSCHÄFER, Andrea</p>	<p><u>Workers:</u></p> <p>ETF: BIESOLD, Karl-Heinz BLESER, René BRAMLEY, Nick HERTOGS, Beatrice JERABEK; Milan LEHNINGER, Gunter</p>
<p><u>European Commission:</u></p> <p>DIETER, Rolf (DG TREN/G.2) DURST, Ellen (DG EMPL/F.1)</p>	